

# LA CRISE MONDIALE ET L'AFRIQUE : TRANSMISSION, IMPACTS ET ENJEUX

**Philippe Hugon**

**De Boeck Université | *Afrique contemporaine***

**2009/4 - n° 232  
pages 151 à 170**

**ISSN 0002-0478**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2009-4-page-151.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Hugon Philippe, « La crise mondiale et l'Afrique : transmission, impacts et enjeux »,  
*Afrique contemporaine*, 2009/4 n° 232, p. 151-170. DOI : 10.3917/afco.232.0151  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La crise mondiale et l'Afrique : transmission, impacts et enjeux

Philippe HUGON \*

Il est toujours délicat d'aborder « à chaud » une question dont on ne peut connaître ni l'ampleur, ni la durée, ni l'intensité. Pour comprendre l'impact de la crise mondiale sur l'Afrique, il faut prendre en compte les facteurs structurels et les interdépendances asymétriques dans un système à la fois global et différencié, et distinguer les effets de court, de moyen et de long terme.

Dans un contexte de mondialisation, toutes les économies sont touchées par le canal financier (chute des Bourses) et par l'instabilité des places financières. La récession des économies industrielles réduit les exportations des économies d'Afrique, elle limite les investissements directs et accroît les risques. Mais les formes de résilience diffèrent selon les dynamiques endogènes et les modes d'intégration à l'économie mondiale.

Cet article différencie l'impact prévisible à court et moyen terme de la crise en Afrique d'un point de vue global, puis présente les différenciations des effets par secteurs et par pays, et les enjeux géopolitiques pour l'Afrique.

## LES CANAUX DE CONTAGION DE LA CRISE

La crise mondiale infléchit les trajectoires de l'Afrique par le biais de trois principaux canaux de transmission.

---

\* Philippe Hugon, agrégé en sciences économiques, est professeur émérite, enseignant-chercheur à Paris X Nanterre et directeur du Centre spécialisé en économie du développement et de la transition. Il est consultant pour de nombreux organismes internationaux et nationaux d'aide au développement (Banque mondiale, BIT, Commission européenne, OCDE, ministère des Affaires étrangères, Pnud, Unesco).

## **Le canal commercial et productif**

La chute de la demande des pays industriels et émergents et la montée du protectionnisme ont réduit les exportations africaines en volume <sup>1</sup>. Ainsi, en 6 mois, les importations européennes de produits venant d'Afrique ont baissé de 5 %. La récession des pays industriels a conduit à une baisse en valeur des exportations qui s'est accompagnée d'une baisse des prix des matières premières. Les termes de l'échange de (+ 12,2 % en 2008) ont baissé de 15,3 % au début de l'année 2009. Ce choc a été particulièrement important pour les pays pétroliers : de + 29 % en 2008 ils ont chuté de 44,9 % au début de l'année 2009.

Certains produits, comme l'or ou le cacao, ont connu une évolution à la hausse. Le prix du cacao a ainsi augmenté malgré la chute de la demande de chocolat car la filière ivoirienne, dans un contexte de crise politique, pressurisée par la fiscalité et marquée par l'insécurité des fronts pionniers, a chuté. Par conséquent, le Ghana et le Nigeria ont été bénéficiaires. Bien entendu, l'effet de volatilité des prix est plus important que celui du *trend* et l'on a observé, au milieu de l'année 2009, une certaine reprise des cours des matières premières <sup>2</sup>.

La baisse en valeur des exportations s'est répercutée en termes de devises et de recettes budgétaires. La chute de la demande de produits primaires et de leurs prix ralentit les projets d'investissements mis en place en période de flambée des prix que ce soit dans le domaine pétrolier, minier ou agricole. On a ainsi observé une chute des prix des hydrocarbures, des produits miniers (sauf l'or) et des produits agricoles (sauf le sucre, le maïs et le cacao). Les effets des baisses de prix des produits primaires sont positifs pour les importateurs nets d'hydrocarbures et de produits alimentaires, même s'ils rendent moins rentables certains projets agricoles. Ils sont, en revanche, très négatifs pour les États producteurs d'hydrocarbures (Angola, Nigeria, Soudan) et de produits miniers et agricoles (Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, pays du Sahel exportateurs de coton).

## **Le canal financier**

À court terme, les économies africaines ont été relativement déconnectées de la crise financière, exception faite des pays les plus intégrés au sys-

1. Il est prévu que les exportations chutent de 634 milliards de dollars à 383 milliards en 2009. Les excédents des comptes courants estimés à 2,7 % du PIB en 2008 (40 milliards de dollars) devraient se situer à - 4,3 % du PIB (- 65 milliards de dollars) selon la BAD (2009).

2. Selon l'indice Scotia des prix des produits de base, après une plongée de 45 % entre juillet 2008 et avril 2009, on observe une remontée selon un *trend* mensuel de 2,2 %.

tème financier mondial et/ou connaissant une libéralisation financière. C'est le cas du Botswana, de la Côte d'Ivoire, de l'île Maurice, du Nigeria, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud et du Kenya où les places financières ont chuté. Celles d'Accra, de Douala, de Tunis, du Malawi ou de la Tanzanie ont connu une hausse. Il y a plusieurs raisons à ce constat : les produits financiers sont peu sophistiqués, les marchés financiers sont embryonnaires, les marchés monétaires sont limités. Les banques, globalement « surliquides », ont peu de produits toxiques, les capitaux extérieurs à court terme sont limités et le poids de l'endettement extérieur est devenu limité compte tenu des mesures d'allègement.

Plusieurs effets financiers apparaissent néanmoins. La chute des transferts des migrants est estimée à un milliard de dollars alors qu'elle représente vingt milliards de dollars en Afrique. Les emplois et les revenus des immigrés sont les premiers touchés dans les pays industriels et émergents (emplois précaires, secteur immobilier). Les investissements directs étrangers chutent, notamment dans le secteur minier et forestier. Les filiales des banques multinationales voient leurs crédits se réduire, conduisant à la suspension de plusieurs projets d'investissement et à la réduction des lignes de crédits commerciaux pour les importations ou les investissements. D'autre part, la montée des déficits publics risque de créer des effets d'éviction vis-à-vis des projets privés. On note une chute de la part de l'aide publique au développement (APD) qui est devenue inférieure à 100 milliards de dollars (à comparer avec les 3 000 milliards de plans de relance des pays industriels) alors que 150 milliards sont nécessaires pour atteindre les Objectifs du millénaire du développement (OMD) de 2015. Le redéploiement vers les prêts aux dépens des dons bénéficie aux projets et aux pays les plus solvables. La conférence de Doha de décembre 2008 sur le financement du développement a été un signe du désengagement relatif des puissances occidentales vis-à-vis des pays les plus pauvres alors que l'Afrique a besoin de flux de capitaux sécurisés.

Les effets financiers sont différents selon les économies. Certains pays appartenant à des unions monétaires n'ont pas la contrainte du niveau des réserves extérieures ni les risques des volatilités des capitaux à court terme. Les 15 pays de la zone franc ou ceux de la zone CMA<sup>3</sup> appartiennent à des unions monétaires réduisant le risque de change et les volatilités des capitaux flottants. En revanche, la dépréciation du rand a contrasté avec l'évolution du FCFA rattaché à l'euro. On notait en 2008 une appréciation du

---

3. Communauté monétaire d'Afrique australe.

taux de change réel des pays exportateurs de pétrole et des membres des unions monétaires et une dépréciation des pays à taux flottant ou à régimes conventionnels de parité fixe. La finance islamique (300 institutions qui pèsent pour 500 à 700 milliards dollars d'actifs), interdite de spéculation, résiste apparemment mieux (Debt Rating Agency Moody), ayant moins de produits toxiques et d'instruments financiers complexes. Elle n'est pas toutefois à l'abri du manque de liquidité, de la faiblesse du marché interbancaire et du poids élevé des obligations à court terme (90 % contre 67 % pour les banques conventionnelles)<sup>4</sup>.

### **Prix et flux : risques, incertitudes et instabilités**

Largement dépendantes des prix pétroliers, agricoles et alimentaires, les économies africaines subissent les effets de l'extrême volatilité des prix, rendant impossible toute prévision et privilégiant ainsi des comportements courts termistes. La sécurisation des flux s'est réduite : c'est le cas des transferts des migrants ou des crédits commerciaux. La crise se propage ainsi par le canal des risques accrus et avec une forte aversion aux risques des investisseurs. Les économies sont devenues vulnérables aux chocs extérieurs. Il est prévu que le rythme d'inflation baisse en moyenne de la moitié en 2009 mais il est impossible de prévoir les comportements sur des marchés aussi spéculatifs que les hydrocarbures et les produits alimentaires.

L'ensemble de ces facteurs devrait conduire à une chute de plus de deux points du taux de croissance en 2009, qui devrait se situer entre 2,5 % (FMI, avril 2008) et 2,8 % (BAD, juillet 2009) contre 5,7 % en 2007 (FMI, avril 2009). On estime qu'une chute de 1 point de la croissance mondiale (pondérée en fonction des échanges par partenaires commerciaux) se traduit en moyenne par un recul entre 0,3 et 0,5 point de la croissance africaine (FMI, 2009). Dans l'ensemble, les pays africains ont relativement maintenu leur taux d'investissement (23 %) et leur taux d'importation (38 %) alors que le taux d'épargne est passé de 24,5 % à 17,6 %, le taux d'exportation de 40,8 % à 32,1 %. On peut noter une aggravation des trois déficits de la balance interne, de la balance courante et du budget. Il est prévu une perte des recettes fiscales en part du PIB de 3,9 % pour 2009 (Banque mondiale, mars 2009). L'excédent budgétaire de 2,8 % en 2008 devrait se situer à - 5,4 % en 2009. L'excédent global du compte courant de 2,7 % du PIB en 2007 et 2008 devrait conduire à un déficit de 4,3 % en 2009 (BAD, mai 2009).

4. Sources : Mc Kinsey et Company.

L'impact de la crise varie selon les régions<sup>5</sup> : les pays exportateurs de pétrole (+ 2,8 %) seraient plus touchés que les pays importateurs ; les pays à revenu moyen élevé, les pays miniers et pétroliers sont plus touchés que les pays les moins avancés ; les pays en conflits et à forte défaillance institutionnelle connaissent des crises largement déconnectées de la crise mondiale. Bien entendu, ces données macroéconomiques et statistiques reflètent mal la structure et les dynamiques des économies africaines. Elles ne prennent pas en compte les effets sur l'économie souterraine ou « informelle ».

## LES DIFFÉRENTS IMPACTS DE LA CRISE

La présentation précédente reste à un niveau global. Elle ne prend pas en compte le jeu des grands acteurs transnationaux qui ont des stratégies différenciées par grands secteurs et selon les territoires. Elle n'intègre pas les différentes vulnérabilités et politiques des États, leurs marges de manœuvre ni les effets des plans de relance.

À l'échelle mondiale, les principaux groupes concernés par la crise sont la banque, l'automobile, l'immobilier, même si par des effets multiplicateurs la plupart des entreprises sont touchées. La question majeure est de voir comment se restructurent les grandes entreprises africaines et les filiales des multinationales. Les firmes multinationales (FMN) font des arbitrages entre investissement direct à l'étranger (IDE), exportation, sous-traitance entre internalisation et externalisation, entre territoires. Les critères sont multiples (dimension des marchés, sécurité et risques, accès aux financements, climat des affaires, infrastructures). Les IDE s'appuient à la fois sur des financements locaux, des pays d'origine mais s'insèrent aussi dans des circuits mondiaux, y compris les paradis fiscaux<sup>6</sup>. L'Afrique du Sud demeure la puissance économique dominante avec 156 des premières entreprises sur 500, mais son poids tend à se réduire<sup>7</sup>.

Trois grands types de groupes peuvent être différenciés : les grandes entreprises publiques que l'on trouve notamment dans les hydrocarbures

5. Selon la BAD (juillet 2009), les taux de croissance prévisibles pour 2009 seraient de 0,2 % en Afrique australe, de 2,8 % en Afrique centrale, de 3,3 % en Afrique du Nord, de 4,2 % en Afrique de l'Ouest et de 5,5 % en Afrique de l'Est.

6. On observait, avant la crise mondiale, une augmentation du chiffre d'affaires des 500 premières entreprises africaines. Le chiffre d'affaires avait augmenté de 24 % en 2008 (567,5 milliards contre 456 milliards de dollars en 2007).

7. Il est passé de 70 % en 1998 à 51,6 % en 2008. Viennent ensuite les entreprises algériennes (15,6 % avec le poids de la Sonatrach), égyptiennes (7,7 %), marocaines (6,7 %), angolaises (3,3 %), nigérianes (3,2 %), tunisiennes (2,4 %). Les autres pays hors de la zone franc représentent 5,1 % et les pays de la zone franc 4,8 % du chiffre d'affaires. Les principaux secteurs sont les hydrocarbures (22,2 %), les télécommunications (12,5 %), les mines (8 %), le commerce (9,8 %), l'agro-alimentaire (6,2 %).

(par exemple, la Sonatrach, première société africaine), les filiales ou les *joint-ventures* des groupes multinationaux non africains, les multinationales africaines (notamment sud-africaines et marocaines). Les effets de la crise sont différents selon les grands secteurs. Les secteurs les plus touchés à court terme en Afrique sont les mines, les hydrocarbures, le tourisme, les BTP et les transports notamment aériens<sup>8</sup>. On observe une crise des petites compagnies ne pouvant accéder aux financements. Les secteurs fournisseurs de matières premières pour la construction immobilière (bois), pour les industries automobiles ou les équipements (produits, minéraux) sont fortement touchés. En revanche, les secteurs des télécommunications, de l'agroalimentaire, du textile restent dynamiques.

Le secteur bancaire est évidemment touché. Il est différemment exposé aux risques selon que les marchés financiers sont émergents, pionniers ou peu développés. L'ouverture est ainsi limitée en Algérie, plus élevée en Tunisie et forte au Maroc avec une croissance externe des banques. Les pays de la zone franc connaissent une concentration des banques avec des fusions/acquisitions.

Tableau 1 – Effets de la crise sur les principaux secteurs africains

Secteurs	Chiffre d'affaires	Court terme	Moyen terme	Long terme
<b>Hydrocarbures</b>	22,2	baisse	instabilité	hausse
<b>Télécommunications</b>	12,5	hausse	hausse	hausse
<b>Commerce</b>	10	stagnation	hausse	hausse
<b>Mines</b>	8,0	forte baisse	instabilité	instabilité
<b>Agroalimentaire</b>	6,2	stagnation	hausse	hausse
<b>Transports</b>	4,9	baisse	hausse	hausse
<b>Finances</b>	4,9	baisse	instabilité	hausse
<b>BTP</b>	4,4	baisse	hausse	hausse
<b>Industrie chimique</b>	4,4	baisse	hausse	hausse
<b>Eau, gaz, électricité</b>	3,0	stagnation	hausse	hausse
<b>Bois, forêt</b>		forte baisse	stagnation	reprise ?
<b>Banques assurances</b>		baisse	stagnation	reprise ?

Sources : calculs à partir de données récoltées dans *Jeune Afrique*. Nous avons pris comme critère du poids des grands secteurs le chiffre d'affaires des 500 premières entreprises africaines.

8. La baisse des prix des hydrocarbures réduit la surenchère sur les permis d'exploration et la rentabilité de nombreux gisements (en mer profonde de l'Angola, de la Côte d'Ivoire ou du Ghana supposant un baril à 65 dollars, ou des sables bitumineux de Madagascar ou du Congo supposant un prix de 80 dollars le baril).

Les groupes multinationaux ayant une surface importante ont des stratégies attentistes ou offensives, mais peu de retrait. C'est le cas de Total investissant en Angola et au Nigeria ou du groupe Bolloré se positionnant en Afrique du Sud, en Angola et au Nigeria. Les groupes chinois ayant des stratégies de long terme cherchent à prendre les places de ceux qui se retirent. En revanche, des groupes forestiers comme Rougier ont vu leur chiffre d'affaires se réduire de 16 % en Afrique et se spécialisent sur des produits à plus haute valeur ajoutée.

## LES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE

Les effets de la crise varient aussi en fonction de sa durée, selon les structures de production et d'exportations des États africains, leur exposition au système financier ou leur capacité d'amortir les effets négatifs.

Les résiliences durables à la crise évoluent selon les facteurs démographiques, environnementaux, technologiques, politiques et pas seulement économiques et financiers. Les profils institutionnels sont essentiels : si globalement les pays africains se situent en bas des indicateurs mondiaux de qualité institutionnelle, on observe des écarts importants à l'intérieur de ce continent (Meisel, Ould-Aoudia, 2007). Les indicateurs de résilience des économies à la crise sont à la fois liés à leur mode d'insertion dans l'économie mondiale (endettement, réserves de change, taux de change non apprécié, insertion dans les chaînes de valeur) et aux facteurs internes (solidité et libéralisation contrôlée du système financier, rôle régulateur de l'État, indice de Gini, profils institutionnels). La contagion de la crise à court et moyen terme diffère pour des raisons financières mais également des facteurs structurels.

Notre typologie combine deux critères structurels et conjoncturels de vulnérabilité face à la crise :

1. Structurellement, les régimes rentiers, liés aux exportations de produits primaires, notamment d'hydrocarbures et de produits miniers (malédiction pétrolière, croissance extravertie, enclaves minières ou pétrolières, importations alimentaires), divergent des régimes d'accumulation extensive ou intensive. Ceux-ci sont, selon des degrés divers, tirés par les exportations et l'ouverture (IDE, sous-traitance, *off shoring*) ou par le marché intérieur. Les dynamiques extraverties des premiers diffèrent des dynamiques intraverties ou mixtes des seconds (croissance et diffusion de la productivité, remontée en gamme de produits exportés, différenciation du système productif, composantes technologiques des exportations avec effets d'entraînements, fortes valeurs ajoutées et élasticité de la demande mondiale). Le jeu des firmes multinationales et les dynamiques sectorielles sont centraux dans cette résilience.

2. Il faut combiner ces indicateurs structurels avec des indicateurs de vulnérabilité que l'on trouve dans les rapports internationaux indiquant les marges de manœuvre des politiques économiques. Nous distinguerons les indicateurs de vulnérabilité et de contraintes extérieures (déficits courants, poids de la dette extérieure en part du PIB, réserves de change en mois d'importation, indice de diversification) et les indicateurs de contrainte interne (déficits publics, dette publique, solde global en part du PIB).

3. Il faut intégrer les effets des politiques internationales, (rôle de l'aide, de la gestion de la dette extérieure, des conditionnalités), des politiques régionales (programme de relance des banques régionales, effets d'entraînement des pôles régionaux) et les politiques nationales de relance qui peuvent être de nature différentes.

La combinaison des trois dynamiques structurelles et des trois situations financières conduit à neuf configurations possibles (cf. tableau 3).

Tableau 3 – Diversité des vulnérabilités des pays africains à la crise mondiale

<b>Régimes d'accumulation/ Contraintes financières</b>	<b>Économies agro-exportatrices</b>	<b>Régimes rentiers miniers et pétroliers extravertis</b>	<b>Régimes mixtes accumulation</b>
<b>Déficits extérieurs. Contrainte extérieure forte Déficits publics Poids élevé de la dette publique.</b>	Éthiopie, Côte d'Ivoire Économies sous perfusion Burundi, Ghana, Kenya, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Sénégal	Congo-Brazzaville, RDC, Zambie Mauritanie, Congo-Brazzaville, Tchad	Afrique du Sud
<b>Pas de contrainte financière forte</b>	Liberia, Tanzanie	Pays pétroliers (Algérie, Angola, Nigeria)	Botswana, île Maurice, Maroc, Tunisie

## UNE TYPOLOGIE EN SIX GROUPES DE PAYS

Selon la combinaison des différents critères, six catégories de pays peuvent être définies.

### Les petites économies ouvertes à régime d'accumulation

Ces pays sont vulnérables mais leurs groupes économiques ont de grandes capacités de restructuration et peuvent rebondir. Ceux dont la croissance est orientée vers l'exportation sont touchés par la baisse de celles-ci, du tourisme et des transferts des migrants avec incertitude sur leur attractivité sur les investissements. En revanche, ils peuvent bénéficier d'une dynamique de la demande intérieure, de la solidité du secteur financier et des stratégies de relocalisation de la part des grands groupes occidentaux. Leur système financier est relativement développé. Le Maroc et la Tunisie, largement orientés vers l'Union européenne (80 % des échanges) visent à devenir des lieux d'accueil des firmes des pays émergents (par exemple, dans l'automobile) et à se réorienter vers les marchés du Sud. La baisse des marchés européens conduit à une chute du textile pour le Maroc (20 000 emplois perdus) et à des stratégies de repositionnement vers le marché intérieur et asiatique. Le Maroc et la Tunisie veulent profiter de la délocalisation des entreprises européennes par l'*off shoring* et la sous-traitance automobile pour des modèles bon marché. La BAD prévoit un taux de croissance de 5,7 % et les autorités prévoyaient, grâce au plan de relance, une croissance de 6,9 % en 2009<sup>9</sup>. La Tunisie devrait avoir un taux de croissance réduit d'un point (autour de 4 % en 2009)<sup>10</sup>. Le plan émergence du Maroc 2012, orienté vers les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du tourisme, de l'électronique et du textile, porté par les nouvelles technologies, l'attractivité de Tanger et de Casablanca et la formation de 15 000 ingénieurs, est maintenu. Les facteurs de vulnérabilités sont essentiellement internes (montée de l'intégrisme religieux, inégalités sociales, impatience des jeunes face au chômage faisant le lit du terrorisme). Il faudrait pour le Maghreb créer 16 millions d'emplois supplémentaires entre 2000 et 2020 pour accueillir les jeunes. Le Maroc a un taux officiel de chômage de 15 % mais

9. Le Maroc dispose de 56 des 500 premiers groupes africains et représente 6,8 % du total de leur chiffre d'affaires. Le groupe ONA d'activités diversifiées, la Société marocaine de raffinage, Maroc Telecom, l'Office chérifien de phosphate ou Royal Air Maroc demeurent des poids lourds.

10. La Tunisie comprend 27 des 500 premières entreprises africaines. (2,4 % du chiffre d'affaires des 500 entreprises). La Société nationale des industries de raffinage, le groupe agroalimentaire Poulima, les téléphones mobiles de Tunisana ou les industries d'équipement électrique ont une surface pour résister et se restructurer.

de 37 % de sous-emploi chez les jeunes. L'île Maurice, qui avait subi les chocs de la réduction des cours préférentiels du sucre sur les marchés européens et de la hausse des prix des hydrocarbures et des aliments en 2007-2008, doit gérer la conjonction de la baisse du tourisme et des BTP entraînée par la baisse du secteur hôtelier, de l'immobilier, des transports aériens et des exportations des zones franches, mais elle a su absorber la suppression des accords multifibres en se repositionnant sur des produits de gamme supérieure. Son taux de croissance devrait passer de 4,8 % à 3 % en 2009.

### **Les pays pétroliers rentiers à régime extraverti**

Ils sont particulièrement touchés par la chute et la volatilité des cours des hydrocarbures. Le niveau de leur dette est devenu faible (sauf au Congo et au Tchad), les réserves de change sont notables ou ne constituent pas une contrainte majeure (cas des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – CEMAC), le solde global est positif (sauf au Congo) et ils subissent une chute significative du taux de croissance. Les pays en excédents de réserve exportant des hydrocarbures connaissent une chute de leurs réserves de change (Algérie, Nigeria). En Algérie, la croissance a été de 4,2 % par an entre 1999 et 2008 contre 0,9 % en 1989-1998. La balance commerciale est largement excédentaire et le budget est déconnecté du prix des hydrocarbures<sup>11</sup>. L'Algérie connaît certes un développement des télécommunications, de l'agroalimentaire et des BTP mais elle demeure une économie rentière ou le secteur public joue un rôle central. La fiscalité pétrolière représente les trois quarts des recettes publiques. Les importations agroalimentaires s'élèvent à 8 milliards de dollars. La chute durable des ressources des hydrocarbures sera-t-elle une opportunité pour sortir du tout pétrolier (98 % des exportations, 75 % des recettes budgétaires) ?

La crise peut être une opportunité pour gérer l'après-pétrole, relancer l'agriculture et sortir d'une économie de rente. De nombreux pays pétroliers avaient établi leur budget sur la base d'un prix élevé du baril (ce n'est toutefois pas le cas du Nigeria). Ils pratiquent dans l'ensemble des politiques procycliques et n'ont pas de fonds de stabilité. Les principaux secteurs touchés sont l'immobilier, notamment à cause de la raréfaction du crédit. Rentrent dans cette catégorie, l'Angola et les six États de la CEMAC. Certains

11. La Sonatrach demeure le premier groupe africain avec 67,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2008 (contre 14,2 milliards en 1998) et 10,2 milliards de résultats nets en 2008. L'Algérie assure 30 % des besoins énergétiques de l'Europe en gaz et devrait en assurer 60 % en 2015-2017. La Sonatrach est présente en Afrique (Égypte, Libye, Mauritanie, Nigeria) et en Amérique latine.

pays, tels le Congo (et à un degré moindre le Gabon), n'ont pas découplé leur budget des prix volatils du pétrole et programmé leurs dépenses sur des cours élevés. Ils risquent de connaître une forte réduction des excédents pétroliers sans avoir réduit leur dette (c'est le cas du Congo mais pas du Nigeria) tout en subissant les effets du syndrome hollandais de désindustrialisation et de déruralisation. Certains ont également à gérer l'après-pétrole alors que toute leur économie est organisée autour de ce produit. Le ralentissement de la croissance se traduit par une baisse des transferts des migrants au sein de cette zone.

### **Les pays rentiers miniers**

Ce sont ces économies africaines qui ont subi les effets de la forte chute des prix des minerais, exception faite de l'or et du diamant (RDC, Zambie). Par ailleurs, ces économies ont une forte contrainte extérieure (faibles réserves) et interne (solde global négatif). La RDC est exsangue financièrement en subissant à la fois les effets des conflits, des pillages et gaspillages des ressources et de la baisse des prix des produits miniers et forestiers. Il y a un ralentissement des projets d'investissement mais également un repositionnement des conglomérats chinois. Les enjeux sont essentiellement internes dans la gestion de la rente minière. Certains pays, comme la RDC, demeurent pillés alors que la gestion de la rente diamantifère au Botswana demeure rigoureuse. Les pays forestiers d'Afrique centrale se trouvent dans une configuration proche avec une forte chute des prix et de la demande et une faillite de près de la moitié des entreprises. Comme pour les produits miniers, l'incertitude porte sur les stratégies de présence à terme des émergents, notamment Chinois, face au retrait des opérateurs américains et européens.

### **L'Afrique du sud : une puissance régionale semi-industrialisée**

Ce pays dispose d'un marché financier émergent. Son économie exerce des effets d'entraînements sur les autres économies notamment d'Afrique centrale<sup>12</sup>. Les pays déficitaires et semi-industrialisés comme l'Afrique du Sud subissent le double effet de leur intégration au marché mondial et des marges de manœuvre limitées des politiques de relance. L'Afrique du sud, dont le taux de croissance était passé de 5,2 % en 2007 à 3,1 % en 2008,

---

12. Des tests réalisés par le FMI ont montré qu'une baisse de 1 point de croissance de l'Afrique du sud est associée à un fléchissement de croissance compris entre 0,5 et 0,75 du reste de l'Afrique (FMI, 2009).

devrait voir son PIB se situer autour de 1 %. Le marché financier a subi la crise financière mondiale, le secteur bancaire est intégré au plan mondial et l'économie dépend des capitaux étrangers. La chute des cours miniers a pesé négativement et les pays qui ont un déficit des paiements courants risquent au contraire de subir un ralentissement et un manque de crédit. Une stagnation économique est prévue pour 2009. La chute des prix des produits miniers, qui représentent la moitié des exportations (exception faite de l'or) se répercute sur les devises et les recettes budgétaires. Un plan de relance est difficile compte tenu des investissements publics développés avant la crise et du montant du déficit public. En revanche, la dépréciation du rand et la baisse du prix des hydrocarbures ont joué positivement. Des réponses monétaires et fiscales expansionnistes sont possibles : infrastructures, services sociaux, coupe du monde de football en 2010. Dans un pays où le chômage officiel s'élève à près de 25 %, il y a eu en 6 mois une forte augmentation des licenciements (de l'ordre de 300 000). Toutes les économies fortement intégrées à l'Afrique du sud par la SACU<sup>13</sup> et la CMA<sup>14</sup> (Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland) connaissent une chute significative de la croissance.

### **Les pays agro-exportateurs relativement diversifiés**

Les principaux pays agro-exportateurs (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Ouganda) ont subi immédiatement les effets de la baisse des cours des produits agricoles (café, coton, huile de palme). Les situations sont en fait très contrastées selon les pays : des pays comme le Ghana ou le Kenya n'ont pas eu d'impacts négatifs significatifs. Le Ghana a bénéficié de la crise du cacao de la Côte d'Ivoire, des cours favorables de l'or, des découvertes pétrolières dans un régime stable politiquement et crédible internationalement (le bon élève des institutions de Bretton Woods). La dynamique des télécommunications s'est maintenue. Pour sa part, le Kenya a moins résisté au choc. S'il a retrouvé une relative stabilité politique après les troubles de 2008, et si son agriculture demeure un moteur, les secteurs du tourisme et des transports ont en revanche subi les effets négatifs de la crise.

La situation de la Côte d'Ivoire est aussi mitigée. La relative stagnation de la filière du cacao, a été un facteur de la hausse mondiale du prix par la chute de sa production (parafiscalité dissuasive, épuisement des plants, insécurité des fonds pionniers). Certes, l'économie se diversifie avec le rôle des hydrocarbures, des télécommunications, des sociétés de transport ou

13. Southern Africa Customs Union.

14. Common Monetary Area.

des groupes agroalimentaires, mais l'insécurité politique et la crise politico-militaire sont plus déterminantes que les facteurs internationaux. En revanche, l'appartenance à l'UEMOA (Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest) est un facteur central de stabilité monétaire.

### **Les pays les moins avancés**

Les pays les moins avancés sont les moins touchés par la crise, tout en demeurant fortement vulnérables. Des pays enclavés tels le Burkina Faso ou le Mali subissent les effets de la baisse des transferts des migrants ou des cours du coton, mais la facture des hydrocarbures a chuté. Les évolutions économiques sont davantage d'ordre interne et encore fortement pénalisées par l'absence ou la timidité des réformes structurelles visant le renforcement de la compétitivité économique. Dans le même contexte international, la filière coton du Mali s'est effondrée en passant, entre 2006 et 2007, de 415 000 à 247 000 tonnes alors que celle du Burkina Faso passait de 1 000 000 à 700 000 tonnes. En revanche, le Mali bénéficie des cours de l'or, mais dans le même temps la production baisse significativement.

Un pays comme le Sénégal a vu son taux de croissance passer de 4,2 % en 2007 à 2,5 % en 2008 et à 1,5 % (prévision) en 2009. Il y a eu une conjonction de la baisse des transferts courants (transferts des émigrés, chute de l'aide publique et de l'investissement direct, baisse des recettes d'exportation). Malgré les bonnes récoltes agricoles, la baisse de la production a concerné surtout le secteur industriel et tertiaire (immobilier). La faible hausse des recettes budgétaires, combinée avec une hausse des dépenses publiques, a fait passer le déficit public de 3,5 % (2007) à 4,6 % (2008) et 4,2 % (2009).

Les pays fragiles ou en conflits ouverts constituent une catégorie à part qui les déconnecte relativement de la crise mondiale. On peut différencier les pays en conflits ouverts et guerre civile (Somalie), les pays en forte instabilité sociopolitique (Guinée-Bissau, Zimbabwe) et les pays en reconstruction (Liberia, Sierra Leone). Ces pays sont à des degrés différents sous perfusion de l'aide internationale.

## **L'AFRIQUE DANS LA NOUVELLE ARCHITECTURE INTERNATIONALE**

Le devenir des pays africains face à la crise ne dépend pas des seuls facteurs économiques. Plus fondamentalement, il est fonction des politiques menées par les États en fonction de leurs intérêts et par les organismes

internationaux : même en déséquilibre financier, le Ghana, bon élève économique et politique, sera soutenu ; le Liberia recevra une aide importante liée à sa fragilité alors que les pays amis de la Chine ou des pays arabes pétroliers recevront des soutiens. Les sommes à mobiliser sont très faibles comparées aux plans de relance des pays industriels ou émergents voire aux bonus versés par les banques américaines en 2009 (30 milliards de dollars).

### **Les pays émergents : un rôle de relais ?**

Les reconfigurations géopolitiques liées à la crise ont un impact sur les pays africains même si ces derniers sont plus spectateurs qu'acteurs, voire disposent de pouvoirs de nuisance plus que de puissance. Le renforcement des alliances et des relations avec l'Asie, et spécialement avec la Chine, d'un continent traditionnellement tourné vers l'Europe, a transformé structurellement les zones d'influence. L'Afrique demeure convoitée pour ses ressources (terres arables, biodiversité, forêt, hydrocarbures, mines) et pour un marché qui de 900 millions de personnes doit atteindre 2 milliards en 2050. Les enjeux sont également ceux de la sécurité et des risques liés à la prolifération de « maux publics régionaux ou mondiaux ». Les États-Unis sont de plus en plus présents par les bases militaires, l'initiative transsaharienne ou l'Africom (unité de commandement pour l'Afrique). La sécurisation des routes maritimes, notamment des tankers pétroliers et des lieux d'exploitation minière et pétrolière, est devenue centrale.

Les économies émergentes, comme la Chine, pèsent à court terme indirectement de manière négative sur les économies du tiers-monde par la chute des prix des matières premières. En revanche, plusieurs indices montrent qu'elles joueront un rôle croissant de relais face au retrait relatif des économies européennes. *A priori*, la Chine ralentira peu sa demande de produits africains (bois, métaux) mais verra son excédent commercial avec l'Afrique se réduire. La montée en puissance des pays émergents donne aux pays africains beaucoup plus de marges de manœuvre pour se dispenser des mesures d'assainissement de leur finance publique ou de leur politique économique. Néanmoins, les rapports entre l'Afrique et les économies émergentes ne sont pas exempts de relations postcoloniales et ils sont peu transparents entre des pays africains exportateurs de produits primaires et les pays exportateurs de produits manufacturés et de BTP.

Ces nouvelles alliances et relations seront-elles porteuses d'émergence pour les pays les moins avancés ? Dans quelle mesure les pays pauvres d'Afrique pourront-ils s'insérer positivement dans les chaînes de valeur internationales ? La montée en gamme de produits et la diversification des

productions supposeraient à la fois des pôles de compétitivité autour des territoires et des insertions dans les segments intégrés aux processus productifs techniques et cognitifs mondiaux, notamment par le biais des firmes multinationales. Pour exercer des effets d'entraînement et non d'enclave, ces insertions doivent s'articuler avec le tissu productif local, la création d'infrastructures et le développement de ressources humaines.

## **La voix de l'Afrique**

L'enjeu géopolitique est que les pays africains aient voix au chapitre, qu'ils participent aux instances de décision (Conseil de sécurité des Nations unies), qu'ils voient s'accroître leurs quotes-parts et part de capital aux institutions de Bretton Woods. Les négociations et réformes concernent les niveaux multilatéraux et régionaux. L'élargissement des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies doit permettre à un pays africain (*a priori* l'Afrique du Sud) d'être intégré.

Sur le plan commercial, la fin du cycle de Doha doit exclure le protectionnisme tout en prenant en compte les spécificités de certains secteurs tels que la multifonctionnalité de l'agriculture. Les pays africains ont à gagner de la mise en place de règles limitant les seuls rapports de force et réduisant la concurrence déloyale, notamment dans le domaine agricole et alimentaire.

Cela peut passer par la baisse des subventions à l'exportation ou encore le protectionnisme par les normes. Les accords de libre-échange et de partenariat peuvent favoriser l'ancrage des politiques et accroître la prévisibilité des opérateurs<sup>15</sup>. En effet, ils ne doivent pas être appliqués selon une optique uniquement commerciale pour les produits sensibles et stratégiques tels les produits agricoles et alimentaires. L'interprétation doit prendre en compte les handicaps spécifiques des pays pauvres pris dans les trappes à pauvreté et ayant à gérer une forte croissance démographique et urbaine.

Au niveau environnemental, le nouvel ordre écologique mondial et la négociation de Copenhague doivent réviser l'annexe II du protocole de Kyoto et les mécanismes du développement propre dont les pays africains ne sont pas bénéficiaires. Il s'agit de valoriser la biodiversité, les captations de carbone (par exemple, le bassin du Congo) et de compenser les pays qui subissent le plus directement les changements climatiques dus aux gaz à effet de serre alors qu'ils n'y contribuent que pour moins de 4 %. La priorité est également d'accroître la résilience et la mitigation.

---

15. Pour ce faire, l'article XXIV du GATT/OMC sur le traitement spécial et différencié ou la libéralisation substantielle suppose une interprétation qui prenne en compte une vision du développement.

## LES RÉFORMES ENVISAGEABLES

La crise peut être une opportunité pour réaliser des réformes structurelles de long terme tout en trouvant des réponses immédiates aux chocs extérieurs.

Le FMI préconise d'utiliser les marges de manœuvre budgétaires, d'assouplir la politique monétaire et de laisser le taux de change s'adapter. Il a accru fortement ses prêts concessionnels aux pays pauvres (17 milliards de prêts supplémentaires d'ici 2014 dont 8 milliards dans les deux ans) et préconisé une nouvelle boîte à outils en adoptant des traitements différenciés, avec des conditionnalités limitées et des facilités de crédit plus rapide (prêts de précaution, prêt d'urgence dans le cas de chocs exogènes). Plusieurs axes peuvent être privilégiés

L'affectation des capitaux à des fins contra-cycliques est le premier axe. Plusieurs mesures sont envisageables. Robert Zoellick, Dominique Strauss-Kahn ou Jacques Chirac ont ainsi proposé d'affecter 1 % des plans de relance pour un fonds vers les pays les plus vulnérables. Une autre possibilité serait de consacrer 10 % des 500 milliards du FMI à de nouveaux allègements de la dette. Il paraît aussi nécessaire de sécuriser les engagements du G20, notamment à Gleneagles.

La Banque mondiale pourrait sortir de son rôle classique de financement des projets et programmes à long terme et venir au secours des systèmes bancaires vulnérables ou fragiles, notamment des banques privées abandonnées par leur maison mère. Un tel projet est déjà mis en œuvre par la BAD. Des fonds de liquidité d'urgence pourraient être débloqués. La question des fonds de garantie permettant de transformer l'épargne en prêt à long terme se pose avec acuité.

Le deuxième axe serait de stabiliser l'environnement des marchés internationaux. Les pays africains exportateurs de produits primaires en dollars subissent de plein fouet la volatilité des cours des produits de base. En effet, ceux-ci étaient, avant la crise, devenus des produits financiers valeurs refuge ou des placements de la part des *hedge funds*. Or, ces recettes déterminent les capacités d'importation et d'investissement ainsi qu'une part importante des recettes budgétaires. À défaut d'accords sur les produits ou de monnaie internationale fondée sur les matières premières, plusieurs axes sont prioritaires : réduire le rôle des *hedge funds*, prendre pour référence des prix des paniers de monnaie, compenser les instabilités des prix et des recettes, mettre en place des fonds de stabilité lissant les conjonctures.

Les mesures d'accroissement des régulations, la plus grande transparence vis-à-vis des circuits financiers et commerciaux parallèles ou des cir-

cuits criminels devraient réduire l'insertion de l'Afrique dans une économie criminelle. L'Afrique est directement concernée par l'initiative de transparence des industries extractives, le processus de Kimberley, les taxations des fonds venant des paradis fiscaux, les contrôles des trafics de narcodollars, de coltan, d'êtres humains. La levée du secret bancaire des *on shore* et *off shore* bancaires est un levier essentiel pour réduire la fuite des capitaux.

Les fondements de cette nouvelle architecture renvoient aux interdépendances planétaires sous plusieurs angles. La nouvelle gouvernance doit se situer également au niveau régional Sud/Sud et Nord/Sud à travers les fonds monétaires régionaux et les banques régionales de développement. Sur le plan régional, des politiques doivent fournir des apprentissages sur les marchés régionaux permettant des montées en gamme, notamment sur certaines filières. On peut citer l'exemple du riz en Afrique de l'Ouest ou du coton/textile. La solution à de nombreux problèmes de gouvernance politique et économique, dans les domaines énergétique et agricole par exemple, passe par une intégration renforcée et la montée en puissance des organisations régionales et continentales. Pour l'Afrique de l'Ouest, il faut ainsi miser en priorité sur la dimension régionale car les pays sont trop petits pour pouvoir développer l'économie sur des marchés porteurs. Pour cela, il faut davantage susciter une volonté politique en faveur de la coopération puis d'une réelle intégration régionale. Certaines réformes structurelles comme dans le secteur de l'énergie ou de l'agriculture ne peuvent ainsi être envisagées qu'à ce niveau.

La relance économique n'est cependant pas la seule réponse à la crise en Afrique. Beaucoup de pays du continent sont encore touchés par une inflation importante et un espace fiscal insuffisant. Dès lors, une relance économique ne s'inscrirait pas dans les meilleures conditions sans les réformes structurelles qui en tout état de cause devaient être conduites avant la crise.

De surcroît, le contexte de crise se prête à la prise de mesures drastiques. La crise dans certains pays a en effet entraîné une prise de conscience du caractère insupportable des distorsions économiques et du poids prohibitif des déficits budgétaires. Comme avant la crise, l'Afrique a besoin d'investir fortement dans des infrastructures pour lesquelles les besoins des financements non couverts sont estimés à 40 milliards par an. Cependant, la Banque mondiale considère que 50 % de ce besoin pourraient être trouvés en conduisant les réformes économiques et budgétaires nécessaires.

Les pays industriels sont concernés par les nuisances venant des maillons les plus faibles (risques épidémiologiques, conflits) ; tous les pays participent de manière inégale à la constitution d'externalités négatives (émission de gaz à effet de serre, déforestation). Certains biens et services sont résér-

vés aux seules puissances riches (savoirs, recherche). La question des biens publics mondiaux avec un recours à de nouveaux financements, notamment par la taxation Tobin sur les mouvements de capitaux, à commencer par ceux venant des paradis fiscaux ou sur les émissions de gaz à effet de serre se pose avec acuité. Pourtant, elle a été largement absente des différentes réunions du G8 ou du G20.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAD (2009), *Rapport sur l'impact de la crise sur l'économie africaine*, Tunis, avril.
- BAD-OCDE (2009), *Les Perspectives économiques de l'Afrique*, juillet.
- BANQUE MONDIALE (2008), *Les Perspectives pour l'économie mondiale*, Washington, décembre.
- BEN HAMMOUDA, H., SADNI-JALLAB, M., BACHIR, H. (2009), *La crise va-t-elle emporter le Sud ? L'effet d'esquive de la crise*, Paris, Ellipses, à paraître.
- BOURGUINAT, H., BRIYIS, E. (2009), *L'arrogance de la finance aux sources du krach : errements des marchés, myopie de la théorie et carences de la régulation*, Paris, La Découverte.
- FMI (2009), *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington, avril.
- GODEFROY, T. (2004), *Le Capitalisme clandestin*, Paris, La Découverte.
- GRETHA, CNRS, IRD (2008), « L'émergence : des trajectoires aux concepts », colloque Bordeaux, 27 au 28 novembre.
- HUGON, P. (2009), « La crise du capitalisme financier mondial et sa contagion au second monde émergent et au Tiers-monde », *Tiers-monde*, n° 197, janvier-mars, p. 165-182.
- HUGON, P. (2009), *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Sedes, 2<sup>e</sup> éd.
- HUGON, P., MICHALET, C.-A. (2007), *Les Nouvelles Régulations de l'économie mondiale*, Paris, Karthala.
- JEUNE AFRIQUE (2009), « Les 500 premières entreprises africaines », hors série, n° 20.
- KHANNA, P. (2008), *The Second World Empires and Influences in the New Global Order*, New York, Random House.
- MEISEL, N., OULD-AOUDIA, J. (2007), *Profils institutionnels 2006. Présentation d'une base de données d'indicateurs institutionnels sur 85 pays développés et en développement*, AFD.
- NOSAKWE, P. (2009), « L'Afrique subsaharienne et la crise financière mondiale », note EPCDM, vol. VII, n° 10, décembre 2008-janvier 2009.
- OFCE (2008), *Retour de flamme. Perspectives 2008-2009*, rapport, Paris.

## ANNEXE

Tableau 2 – Indicateurs financiers de vulnérabilité à la crise

Pays	Dette extérieure en PIB	Réserves de change en mois importations	Indice de diversification des exportations	Déficit budgétaire en % du PIB	Revenu par habitant en dollars	Taux de croissance du PIB en 2008	Taux de croissance du PIB en 2009
<b>1. Pétroliers</b>							
Algérie	2,8	59,2	2,4	6,8	4 625	3,3	0,2
Angola	7,6	9,9	1,1	10,8	6 821	15,6	-
Cameroun	5,7	7	3,3	5,9	1 325	4,1	3,1
Congo	44,8	9,1	1,4	-0,7	3 548	7	7,7
Gabon	13,4	6,7	1,9	12,9	12 252	5,5	4
Nigeria*	1,7	15,7	1,3	0,9	1 431	6,1	
Soudan	0,3	-	1,2	0,5	1 376	8,4	5
RDC (minier)	40,8	0,5	7,6	-1,7	194	5,7	-
Zambie (minier)	5,5	2,8	2,5	-2,1	1 178	5,5	2,8
Tchad	34,7	16,7	1,1	12,7	555	0	-
<b>2. Agro-exportateurs</b>							
Côte d'Ivoire	83,2	3,1	7,7	-0,2	1 172	2,3	3,8
Ghana*	46,2	-	4,5	-10,0	612	6,4	
Kenya*	13,1	2,8	21,9	-6,1	1 087	2,6	5
Ouganda*	11,3	7,2	10,4	-2,2	521	7	5,6

Pays	Dette extérieure en PIB	Réserves de change en mois importations	Indice de diversification des exportations	Déficit budgétaire en % du PIB	Revenu par habitant en dollars	Taux de croissance du PIB en 2008	Taux de croissance du PIB en 2009
<b>3. Afrique du Sud**</b>	34	4,3	45,6	0,3	5 311	3,1	1,1
<b>4. PMA</b>							
Burkina Faso	21,4	6,2	1,9	-6,4	538	4,2	6
Bénin	13,2	12,2	6,4	-0,5	681	5	5,3
Burundi	131,3	10,4	2,6	-8,9	126	3,2	2,9
Éthiopie	11	-	4,7	-1,8	295	6,5	
Guinée	66,7	-	3,2	1	482	4,7	3,8
Libéria	388,8	1,7	3,5	1,1	307	7,3	
Madagascar	28,7	4,1	21,2	-4,5	993	3,7	3,5
Malawi	22,9	1,2	3,8	-2,9	212	8,4	
Mali	22,2	5	2	-5,4	661	3,6	4,2
Mauritanie	56,6	1,3	3,9	-3,7	1 177	5,2	3,4
Mozambique*	34,5	3,6	3,5	-4,4	663	6,2	4
Niger	15,4	6,9	1,4	5,1	349	4,8	1,8
Rwanda	17,3	10,5	4,1	-0,3	381	8,5	6,6
Sénégal	44	2,9	22,3	-4,5	993	3,7	3,5
Tanzanie*	37,3	5,6	30,1	0	442	7,2	7,3
Togo	75,5	4,6	9,3	0,3	373	0,8	3,9

Sources : BAD (2009), \*marchés financiers pionniers selon le FMI, \*\*marchés financiers émergents.